AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C1782
FR0000120164-FS0581

27 août 2014

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

COMPAGNIE GENERALE DE GEOPHYSIQUE - VERITAS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 27 août 2014, la société anonyme Financière de l'Echiquier (53 avenue d'Iéna, 75116 Paris) agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 26 août 2014, le seuil de 5% du capital de la société COMPAGNIE GENERALE DE GEOPHYSIQUE - VERITAS et détenir, pour le compte desdits fonds, 9 109 300 actions COMPAGNIE GENERALE DE GEOPHYSIQUE - VERITAS représentant autant de droits de vote, soit 5,14% du capital et 4,68% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions COMPAGNIE GENERALE DE GEOPHYSIQUE - VERITAS sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 177 065 192 actions représentant 194 717 599 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.